

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : ..... 8193 ..... Société : ..... 154538 .....  
 Actif  Pensionné(e)  Autre : .....  
 Nom & Prénom : ..... Rholam Rita .....  
 Date de naissance : ..... 01.07.1994 .....  
 Adresse : ..... Terrasses de Boussoura imm. 10 aptt 1 .....  
 Ville verte .....  
 Tél. : ..... 06.61.33.42.17 ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

DR. BENNIS Mohamed  
Gynécologue  
54 Boulevard Ghandi  
Tél: 06 79 42 00 66

Cachet du médecin : .....  
 Date de consultation : ..... / ..... / .....  
 Nom et prénom du malade : ..... Rholam Rita ..... Age: 19 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : .....  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... casablanca .....

Signature de l'adhérent(e) : .....  




R ACCUEIL 03/2023



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10.03.23	V2 + Echo	1	400 X 1	Dr. Boussois Mohamed Gynécologue 51, Boulevard Ghandi 06 79 42 00 66

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Bactiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
AOUI BOU Patho Dr. Omar Rifi 15/06/2013	11/12/2013	8 930	270,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

*G*

# Laboratoire de Pathologie Alaoui

Dr. Alaoui Bouhamid Abdelhafid  
Anatomo - Cytopathologiste

## Demande d'examen

De la part du Dr. Bennus Mohamed

Nom et Prénom du Patient RHOLAN Rite

Age 49 ans

Date du prélèvement 10/03/2023

Référence .....

Renseignements cliniques et paraclinique .....

*Depuis je voi*

Siège du prélèvement .....

Narture de lacte réalisé .....

Thérapeutique préalablement instituée .....

Acte chirurgicaux antérieurs avec références .....

Biopsie antérieure : Oui  Non

Si oui, rappeler la référence, SVP .....

Pour F.C.V et biopsie endométriale à visée hormonale *debut cycle*

- Date des dernières règle .....

- Parité .....

- Thérapeutique antérieure ou en cours .....

- Durée du cycle .....

-FCV: Vagin  Exacer Endoc

-CBE : Endomètre

*DR ALAOUI BOUHAMID Abdelhafid  
Pathologiste  
310, Rue Omar Riffi Casablanca  
Tél: 0522 44 51 00 / fax: 0522 44 52 30  
E-mail: 06 61 32 20 02*

*Dr. BENNUS Mohamed  
Gynécologue  
54, Boulevard Zighoud  
Tél: 06 79 42 08 08*

**Docteur Md Bennis**

**Gynécologue - Obstétricien**

Diplômé de la Faculté de médecine de Reims

**Infertilité du couple**

**دكتور محمد بنيس**

**طبيب أمراض النساء والتوليد**

خريج كلية الطب رئيس

**عقم الزوجين**

Casablanca, le 10/3/23

Choue Rholaae Rita.

Frer mammographie  
Echo —

QHLS

Dr. BENNIS Mohamed  
Gynécologue  
54, Boulevard Ghandi  
Tél: 06 79 42 00 66



Consultation d'infertilité - Tél. : 06 79 42 00 66

Clinique Ghandi 54, Bvd Ghandi Casablanca - Tél. : 05 22 39 81 94

E-mail : gfbennis@gmail.com

Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH  
 Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

**M U P R A S**

N° Admission : 23002337      N° Facture : 23002283 Date facturati 10/03/2023

Nom et prénom du patient : **Mme RHOLAM RITA**

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
MAMMO+ECHO MAMMAIRE	1.00	880.00	880.00
		Sous-Total	<b>880.00 DH</b>

arrêtée la présente facture à la somme de :

**Huit cent quatre-vingt dirhams**

**Total : 880.00DH**

Adhérent :	Part organisme :	0.00 DH
Mle :	Part patient :	880.00 DH
PC N° :		

CEI : 00161400600058  
 Tél: 05 22 86 09 99 + 63 57 42 60  
 331, Bd Ahmed Ben Ali  
 Casablanca  
 RADIOLOGIE ANOUAL 111  
 Centre d'imagerie et de南路 du Maroc



# **Laboratoire de Pathologie Alaoui**

**Dr Alaoui Bouhamid Abdelhafid**  
**Anatomo - Cytopathologiste**

Casablanca le: 11/03/2023

**Facture N° 200491339**  
**ICE: 001714931000007**

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de: 270,00 DH

DEUX CENT SOIXANTE-DIX DIRHAMS  
concernant les analyses exécutées le 11/03/2023  
Pour MME RHOLAM RITA  
Sur ordonnance du DR: BENNIS M.

Dr. ALAOUI BOUHAMID Abdelhafid  
Pathologiste  
310, Rue Omar Riffi - Casablanca  
Tél: 0522 44 51 00 / Fax: 0522 44 52 30  
GSM: 06 61 32 20 02

---

**310, Rue Omar Riffi, Tél : 05 22 44 51 00 - Tél & fax : 05 22 44 52 30 - Gsm : 06 61 32 20 02**

**Patente, N° 34306984 - ICE, N° : 001714931000007 - IF, N° 41906984 - INPE 091207704**

**Email : laboratoirealaoui@gmail.com**

**Casablanca**



# Laboratoire de Pathologie Alaoui

**Dr Alaoui Bouhamid Abdelhafid  
Anatomo - Cytopathologiste**

Casablanca, le 16/03/2023

Nom et prénom: MME RHOLAM RITA  
Sur ordonnance du Dr: BENNIS M.  
N° d'anapath: 121ACL0323

Parvenu au laboratoire le 11/03/2023

Organe ou siège du prélèvement: Col utérin  
Renseignements cliniques: Age: 49 ans  
Dépistage

## COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Origine du prélèvement: Frottis cervical

Qualité du frottis: Optimale

Diagnostic descriptif:

1. Evaluation hormonale : Compatible avec l'âge de la patiente
2. Microbiologie : Aspect leucocytaire banal
3. Modifications réactionnelles : Absentes
4. Cellules pavimenteuses : Superficielles, intermédiaires et parabasales normales
5. Cellules glandulaires : Peu nombreuses normales

Conclusion:

Frottis cervical **jonctionnel** normal, eutrophique

Dr. ALAOUI BOUHAMID Abdehnain  
Pathologiste  
310, Rue Omar Riffi - Casablanca  
Tél: 0522 44 51 00 - Fax: 0522 44 52 35  
GSM: 06 61 32 20 02

Casablanca, le 10 Mars 2023

**DR. BENNIS MOHAMED**

**MME. RHOLAM RITA**

## **COMPTE RENDU**

### **MAMMOGRAPHIE NUMERISEE**

#### **Technique :**

*Incidences de face crânio-caudales et obliques sur les deux seins avec étude en tomosynthèse.*

#### **Résultat :**

- Seins en involution graisseuse totale.
- Absence de lésion focale ou rupture architecturale identifiable.
- Absence de foyer de microcalcification suspect.
- Prothèse mammaire bilatérale.
- Deux calcifications annulaires du sein droit d'allure bénigne.
- Respect du revêtement cutané et sous cutané.
- Prolongements axillaires libres.

### **COMPLEMENT ECHOGRAPHIQUE :**

- L'exploration échographique ne retrouve aucune lésion kystique ou tissulaire aussi bien au niveau du sein droit qu'au niveau du sein gauche.
- Absence d'adénopathie axillaire à droite comme à gauche.

#### **Conclusion :**

Mammographie et échographie mammaire ne révélant pas d'anomalie.



